



## PV DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 8 NOVEMBRE 2018

### Membres présents

M. Yvan SCHMITT – Proviscur  
M. Antoine KOPP – Directeur du Primaire  
M. Bastien SEIGNOLLES – Directeur Administratif et Financier  
Mme Anne FRICOT – CPE  
Mme Zineb AKHANCHOUF – Représentante du personnel non enseignant  
M. Thierry BASTIAN – Représentant des enseignants du secondaire  
Mme Emmanuelle NOBLET LE FOL - Représentante des enseignants du secondaire  
Mme Sandrine MORHAIN - Représentante des enseignants du primaire  
M. Fabien DELONNAY – Représentant des enseignants du primaire  
Mme Françoise MOREAU – Représentante des parents d'élèves au Conseil d'établissement  
Mme Denise MUREKATETE - Représentante des parents d'élèves au Conseil d'établissement  
M. Pasteur RUBERINTWARI - Représentant des parents d'élèves au Conseil d'établissement  
Mme Liza-Kate BILLONG - Représentante des élèves du secondaire  
Mme Mandy LEPROPRE - Représentante des élèves du secondaire

Mme Robana KHALIL – Représentante du Comité de Gestion (voix consultative)  
M. Thierry POUSSARD - Représentant du Comité de Gestion (voix consultative)

### Membres excusés

M. Cyril GERARDON – COCAC

### Invités

M. Boulos ABI AAD - EEMCP2 de Mathématiques  
M. Erwan Le Fol - EEMCP2 de SVT

Le Conseil d'Établissement est ouvert par M. SCHMITT, Proviscur, à 17h10  
Le quorum est atteint avec 12 personnes.

M KOPP accepte la tâche de secrétaire de séance.

### 1-1/ Installation du Conseil d'Etablissement:

Monsieur le Proviseur souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de l'assemblée, il procède à l'installation du CE

La composition du CE fonctionne selon le principe de représentation par tiers :

- un tiers pour les usagers (3 parents et 2 élèves)

**3 Parents** élus le vendredi 12 octobre avec un taux de participation de 8,6 %  
1279 inscrits, 110 votants

Sont élus :

en tant que titulaires : Mme Françoise MOREAU, Mme Denise MUREKATETE et M. Pasteur RUBERINTWARI

en tant que suppléante : Mme Robana KHALIL

**2 Elèves**

1 élève élue par les délégués de classe et une élève élue par les membres du CVL (Conseil de la Vie Lycéenne)  
le mercredi 17 octobre.

Sont élues en tant que titulaires : Mme Liza-Kate BILLONG (2A) et Mme Mandy LEPROPRE (1<sup>ère</sup> ES)

- un tiers pour les personnels (4 enseignants et 1 représentant des personnels non enseignants)

Les élections des représentants des personnels se sont déroulées le jeudi 11 octobre

Election des **personnels non enseignants** : 1 candidate, taux de participation de 14.65 %

Est élue en tant que titulaire : Mme Zineb AKHANCHOUF

Election des **personnels enseignants** : 1 seule liste (une représentation équilibrée du primaire et du secondaire est souhaitée), taux de participation de 40,9 %, sont élus :

en tant que titulaires : Mme Sandrine MORHAIN, M. Fabien DELONNAY, M. Thierry BASTIAN et Mme Emmanuelle NOBLET LE FOL

- un tiers pour l'institution :

1 représentant de l'Ambassade : M. Cyril GERARDON, COCAC (chef du service de Coopération et d'Action Culturelle)

4 membres de l'administration du lycée :

le Proviseur : M. Yvan SCHMITT

le Directeur du primaire : M. Antoine KOPP

le DAF : M. Bastien SEIGNOLLES

la CPE : Mme Anne FRICOT

La composition du Conseil d'Établissement pour l'année 2018-2019 est la suivante :

<b>LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT</b>		
<b>15 membres de droit avec voix délibérative</b>		
<b>Représentants de l'Administration</b>	<b>Représentants des personnels</b>	<b>Représentants des usagers</b>
<p>COCAC : M. Cyril GERARDON</p> <p>Proviseur (Président) : M. Yvan SCHMITT</p> <p>Directeur du Primaire : M. Antoine KOPP</p> <p>DAF : M. Bastien SEIGNOLLES</p> <p>CPE : Mme Anne FRICOT</p>	<p>2 enseignants du primaire : Mme Sandrine MORHAIN M. Fabien DELONNAY</p> <p>2 enseignants du secondaire : M. Thierry BASTIAN Mme Emmanuelle NOBLET LE FOL</p> <p>1 personnel non enseignant Mme Zineb AKHANCHOUF</p>	<p>3 parents d'élèves : Mme Françoise MOREAU Mme Denise MUREKATETE M. Pasteur RUBERINTWARI</p> <p>Suppléants : Mme Robana KHALIL</p> <p>2 élèves du secondaire : Mme Liza-Kate BILLONG Mme Mandy LEPROPRE</p>
<p><b>membres siégeant à titre consultatif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Consule de France : Mme Isabelle GOZALBO (ou son représentant)</li> <li>- Un des Conseillers Consulaires</li> <li>- Les délégués à l'Assemblée des français de l'étranger</li> <li>- Deux personnalités locales sur proposition du chef d'établissement</li> <li>- Deux représentants du Conseil d'Administration de l'organisme gestionnaire</li> </ul>		

Monsieur le Proviseur souhaite à l'ensemble des membres du CE de très bons travaux



### 3-1/ Présentation de la rentrée : INFORMATION

Monsieur le Proviseur rappelle quelques indicateurs de réussite des élèves pour la session 2018 des examens :

**31 admis au pour 33 candidats au Diplôme National du Brevet** (en fin de 3<sup>ème</sup>) soit un taux de réussite de 94 % .  
(87.3 % en France pour la session 2018)

**100% de réussite pour les 16 élèves de 3<sup>ème</sup>** qui ont présenté l'option de section internationale.

**100% de réussite au Baccalauréat série ES**, 15 candidats admis pour 15 candidats, avec 2 mentions Très Bien  
(90.3% en France pour la session 2018)

**100% de réussite au Baccalauréat série L**, 5 candidats admis pour 5 candidats, avec 1 mention Très Bien  
(90.7% en France pour la session 2018)

**100% de réussite au Baccalauréat série S**, 9 candidats admis pour 9 candidats  
(91.8% en France pour la session 2018)

Le taux de réussite global au baccalauréat est donc de 100 % pour 29 candidats.  
(91.1% en France).

2 élèves du LDD ont été retenus dans le prestigieux dispositif des **Boursiers d'Excellence Major de l'AEFE**.  
Ils ont validé leur bourse en obtenant la mention Très Bien au baccalauréat (1 candidat en série ES, 1 candidate en série L).

Monsieur le Proviseur présente ensuite des éléments relatifs à la rentrée 2018.

La rentrée est marquée par :

- L'ouverture de la Section Internationale Britannique en classe de 1<sup>ère</sup> .

et est caractérisée par l'arrivée de très nombreux nouveaux personnels :

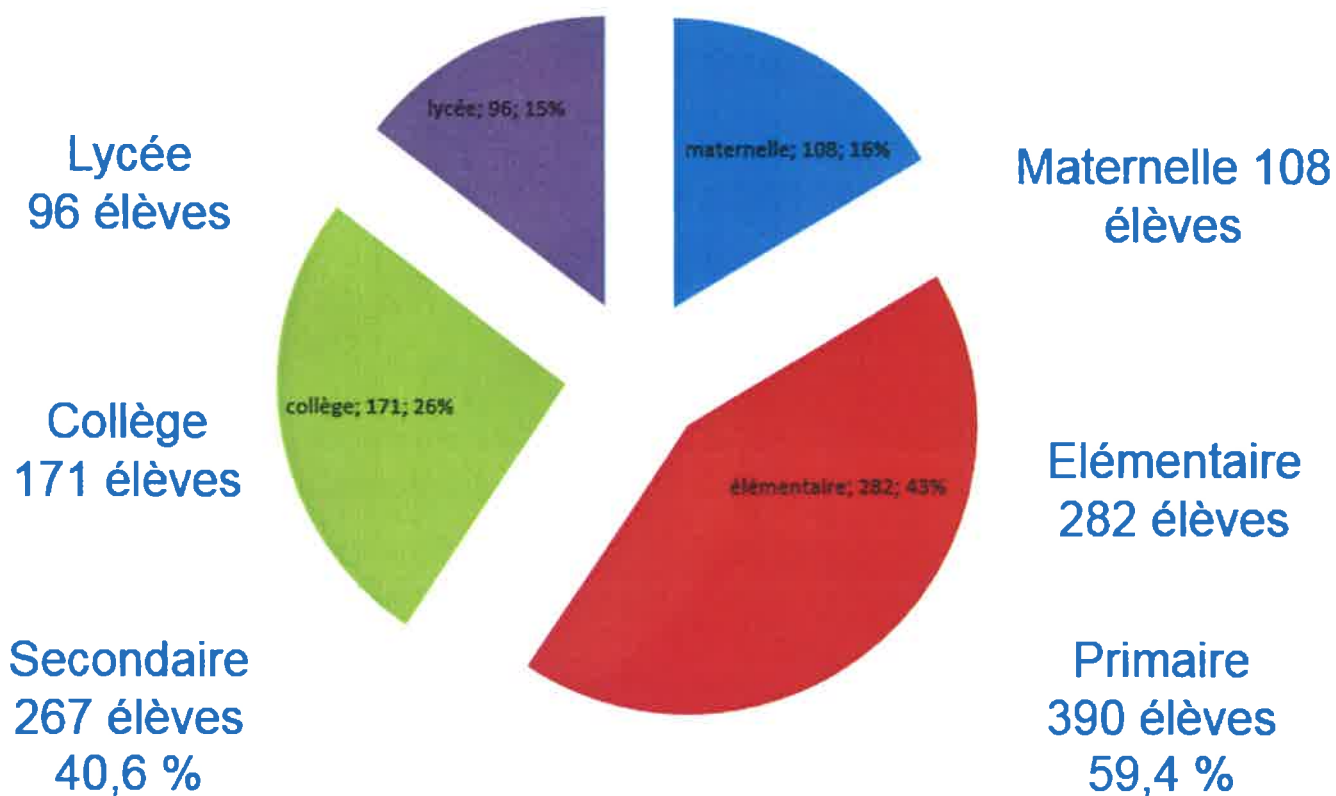
- Un nouveau DAF, M. Bastien SEIGNOLLES, a pris ses fonctions en contrat de droit local
- Un nouveau chargé de mission, M. Thomas MARINIER, a pris ses fonctions en étant détaché fonctionnellement auprès du comité de gestion de l'APE

Une nouvelle orthophoniste et 2 nouveaux AVS.

Au primaire : 7 nouveaux Professeurs des écoles (dont une nouvelle enseignante recrutée pour des remplacements)

Au secondaire : 2 nouvelles documentalistes et 9 nouveaux enseignants (EPS, HG, anglais, mathématiques, physique-chimie et SVT)

En termes d'effectifs : à la date du 21 septembre, 657 élèves sont inscrits au lycée Diderot.

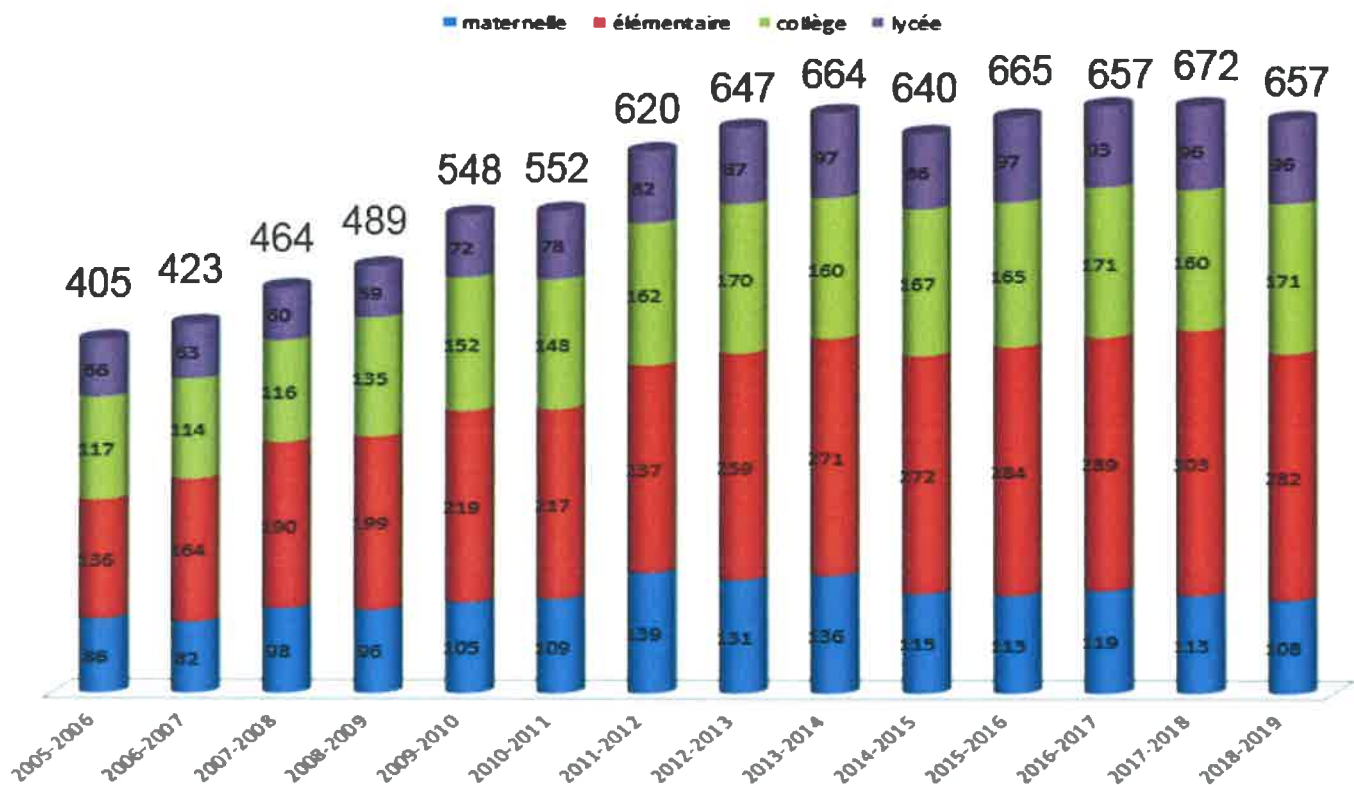


La structure pédagogique est composée de 32 divisions :

- 5 classes en maternelle
- 13 classes en élémentaire
- 9 classes au collège
- 5 classes au lycée

Les effectifs enregistrent une légère baisse, la tendance est à la stabilisation autour de 650 - 660 élèves.

### Evolution des effectifs du lycée denis diderot par niveau depuis 2005-2006



252 élèves sont de nationalité française (soit 38 %), 71 élèves sont de nationalité kenyane (soit 11 %), 339 élèves sont de nationalité « tiers » (soit 51 %).





Lors du déroulement du CE le point 5 – projets de voyages scolaires a été traité avant le point 4 – préparation de la rentrée. Le présent compte-rendu reprend une présentation conforme à l'ordre du jour.

#### 4- Préparation de la rentrée 2019 : la mise en œuvre de la réforme du lycée

La préparation de la mise en œuvre de la réforme du lycée doit intervenir rapidement, afin de pouvoir organiser l'information des élèves et des familles.

La mise en œuvre des enseignements a été préparée avec les 2 EEMCP2, M. ABI AAD et M. LE FOL. Les deux enseignants sont invités à ce Conseil d'Etablissement et présentent la réforme du lycée.

#### 4-1 L'organisation des enseignements en classe de 2<sup>nd</sup>e pour la rentrée 2019

Le Proviseur et les deux enseignants présentent l'organisation des enseignements en classe de 2<sup>nd</sup>e pour la rentrée 2019.

La classe de 2<sup>nd</sup>e prévoit des enseignements communs et des enseignements optionnels

##### **Enseignements communs**

Français	4h
Histoire-géographie	3h
LVA et LVB	5H30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique chimie	3h
SVT	1h30
EPS	2h
Enseignement moral et civique	0,5h
Accompagnement personnalisé	
Français	1h
HG - ou méthodologie	1h
Mathématiques	1h
Accompagnement au choix de l'orientation	1h

##### **Enseignements optionnels**

1 enseignement général au choix	
EPS	3h
SIB Histoire-géographie en anglais	2h
SIB Littérature anglaise	4h

## 4-2 L'organisation des enseignements en classe de 1<sup>ère</sup> pour la rentrée 2019

Le Proviseur et les deux enseignants présentent l'organisation des enseignements en classe de 1<sup>ère</sup> pour la rentrée 2019.

La classe de 1<sup>ère</sup>, sans série, prévoit des enseignements communs et des enseignements de spécialité :

### **Enseignements communs**

Français	4h
Histoire-géographie	3h
LVA et LVB	4H30
EPS	2h
Enseignement scientifique	2h
Enseignement moral et civique	0,5h
Accompagnement personnalisé	
Français	1h
HG	1h
Mathématiques	1h
HG en anglais (SIB)	1h
Accompagnement au choix de l'orientation	1h

### **Enseignements de spécialité - 3 aux choix**

HG, géopolitique et sciences politiques	4h
Humanités, littérature et philosophie	4h
Langue, littérature et culture étrangère	4h
Mathématiques	4h
Physique chimie	4h
SVT	4h
Sciences économique et sociales	4h

### **Enseignements optionnels - 1 choix possible**

EPS	3h
SIB HG en anglais	4h
SIB littérature anglaise	4h

Les enseignements de spécialité sont prévus (dans l'attente de l'analyse des programmes) ainsi :

- HG – géopolitique et sciences politiques : 2h SES + 2h HG
- Humanité, littérature et philosophie : 2h Français + 2h philosophie

L'enseignement en 2<sup>nde</sup> des « sciences numériques et technologie » ainsi que de « numérique et sciences informatiques » en 1<sup>ère</sup> et terminale n'est pas prévu pour l'année 2019-2020, il conviendra d'attendre des précisions quant aux conditions d'enseignement (habilitation des enseignants ?), de l'autorisation délivrée par le MEN-AEFE d'ouvrir l'option et des possibilités d'intégrer ces horaires (1h30 en 2<sup>nde</sup>, 4h en 1<sup>ère</sup> et 6h en terminale).

Dans la même logique, l'enseignement « droit et grands enjeux du monde contemporain » n'est pas proposé.

#### 4-3 L'organisation des enseignements en classe de terminale pour la rentrée 2020

Le Proviseur et les deux enseignants présentent l'organisation des enseignements en classe de terminale pour la rentrée 2020.

La classe de Terminale, sans série, prévoit des enseignements communs et des enseignements de spécialité :

##### **Enseignements communs**

Philosophie	4h
Histoire-géographie	3h
LVA et LVB	4H
EPS	2h
Enseignement scientifique	2h
Enseignement moral et civique	0,5h
Accompagnement personnalisé	
Littérature	1h
HG	1h
Mathématiques	1h
HG en anglais (SIB)	1h
Accompagnement au choix de l'orientation	1h

##### **Enseignements de spécialité - 2 au choix parmi ceux suivis en 1ère**

HG, géopolitique et sciences politiques	6h
Humanités, littérature et philosophie	6h
Langue, littérature et culture étrangère	6h
Mathématiques	6h
Physique chimie	6h
SVT	6h
Sciences économique et sociales	6h

##### **Enseignements optionnels - 1 choix possible**

1 enseignement parmi Mathématiques expertes (si spé maths)	3h
---	----

1 enseignement parmi EPS	3h
-----------------------------	----

SIB littérature anglaise	4h
--------------------------	----

Les programmes sont annoncés pour la mi-novembre.

Les textes relatifs aux sections internationales et à l'organisation de l'épreuve orale de terminale sont attendus.

La présentation de la mise en œuvre de la réforme du lycée au LDD est soumise à l'approbation du Conseil d'établissement.

*M. Pasteur RUBERINTWARI a rejoint le CE. Sa présence porte le nombre de votants sur ce point à 13.*

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

## 5- Voyages scolaires

Les projets de voyage scolaire avec nuitées résultent d'une initiative propre à un enseignant en relation avec un projet pédagogique fort de la vie de sa classe. Ce type de projets revêt nombre d'intérêts sur le plan des apprentissages en amont, pendant et en aval de la sortie.

Ce type de projet est soumis à une procédure stricte et approfondie.

Les normes d'encadrement prévoient pour les classes de l'élémentaire 2 adultes au moins dont l'enseignant de la classe, quel que soit l'effectif de la classe, au-delà de 20 élèves, un adulte supplémentaire pour 10 élèves.

Des conditions strictes de transports, d'accueil, d'hébergement sont à respecter.

Ces conditions sont consignées dans un dossier soumis à l'analyse exigeante de la direction de l'établissement, de l'inspecteur de l'Education Nationale en résidence, du Conseiller d'action et de coopération culturelle qui délivre l'autorisation finale.

Le contenu et l'organisation pédagogique sont analysés par l'IEN qui donne un avis mesuré et argumenté pour les classes du primaire.

Des réunions de présentation des voyages sont réalisées dans le but de bien informer les familles sur les conditions du séjour et modalités d'organisation.

Le Proviseur précise ensuite que les textes qui régissent en France la participation financière des familles des parents sont entièrement respectés à Nairobi : l'ensemble des dépenses (desquelles viennent en déduction d'éventuelles gratuités) sont divisées par le nombre total de participants.

Le coût ainsi obtenu correspond à la participation financière des parents pour leur enfant, l'établissement prend en charge la part financière des accompagnateurs.

Le Comité de gestion ayant émis le souhait de ne pas être sollicité pour des aides individuelles, tout en rappelant le principe partagé par tous d'inclure tous les enfants sans préjudice des capacités de paiement, un surcoût de 600 KES a été ajouté au titre de la solidarité à chaque participation financière.

Le Proviseur précise enfin que deux votes favorables des membres du Conseil d'Etablissement seront nécessaires pour chacun des voyages :

- un vote autorisant le chef d'établissement à organiser le voyage
- un vote autorisant le chef d'établissement à demander une participation financière (précisée pour chaque voyage avec un montant maximal)

### **5.1 Projet de voyage : Classe verte des CPA et CP - CE1 à Kembu Farm**

Le projet est proposé pour les classes de CPA et de CP /CE1. Il se déroulera à Kembu Farm du 4 février au 7 février 2019.

Les élèves seront encadrés par 3 enseignants : Veronique GARCIER, Xavier FRICAUDET, Hannah KINUYA et Sabine CATALAYUD (parent d'élève)

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles s'élève à 18 400 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 18 400 KES

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

### **5.2 Projet de voyage : classe verte des CPB à Kembu Farm**

Le projet est proposé pour la classe de CPB. Il se déroulera à Kembu Farm du 19/02/2019 au 22/02/2019.

Les élèves seront encadrés par l'enseignante Virginie SCHMITT et 3 parents d'élèves.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles s'élève à 18 400 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 18 400 KES

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

### **5.3 Projet de voyage de classe : Kuki Gullman Conservancy**

Le projet est proposé pour les classes de CE1A, CE1B et CP-CE1. Il se déroulera à Kuki Gullman Conservancy du 11/02/2019 au 14/02/2019.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles s'élève à 19 300 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 19 300 KES

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

#### **5.4 Projet de voyage de classe : Centre ELSAMERE à NAIVASHA**

Le projet est proposé pour la classe de CE2 A. Il se déroulera au Centre Elsamere à Naivasha du 13/03/2019 au 15/03/2019.

Les élèves seront encadrés par 4 enseignants Caroline VIGOT, Marjorie BOUGET et Margaret NANGITHIA.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles s'élève à 12 800 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 12 800 KES

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

#### **5.5 Projet de voyage de classe : Centre ELSAMERE à NAIVASHA**

Le projet est proposé pour les classes de CE2 B et CE1/CE2. Il se déroulera au Centre Elsamere à Naivasha du 29/01/2019 au 01/02/2019.

Les élèves seront encadrés par Fabien DELONNAY, Sandrine MORHAIN, Margaret NANGITHIA, Jean-Philippe SCHARF et Luna KELLY.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles s'élève à 16 200 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 16 200 KES

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

#### **5.6 Projet de voyage : Kembu Farm à NAKURU**

Le projet est proposé pour la classe de CM1 A. Il se déroulera à la Kembu Farm du 11/02/2019 au 14/02/2019.

Les élèves seront encadrés par Luc LALOUCHE et Wanjiru N'DUNGU

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles s'élève à 18 200 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 18 200 KES

Pour : 12 Abstention : 0 Contre :

### **5.7 Projet de voyage : Kemu East Africa Cottages and Campsite NJORO**

Le projet est proposé pour la classe de CM1 B. Il se déroulera au Kemu East Africa Cottages and campsite NJORO à Nakuru County du 18/03/2019 au 21/03/2019.

Les élèves seront encadrés par Ludmilla CHOPIN et Donati MUKULU

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles s'élève à 18 200 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 18 200 KES

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

### **5.8 Projet de voyage scolaire : Classe équitation à Naivasha**

Le projet est proposé pour la classe de CM1/CM2. Il se déroulera au Centre ELSAMERE à NAIVASHA du 26/11/2018 au 29/11/2018.

Les élèves seront encadrés par Mariette BASTIAN, Sarah BONHOMME et Donati MUKULU.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles s'élève à 26 200 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 26 200 KES

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

### **5-9 Projet de voyage : activité voile à NAIVASHA**

Le projet VOILE est proposé dans le cadre des AES par M. YOGA pour 30 élèves possibles du CM2 à la terminale.

Le projet se déroulera au NAIVASHA SAILING CLUB :

- les samedi 8 et dimanche 9 décembre
- les samedi 26 et dimanche 27 janvier
- les samedi 25 et dimanche 26 mai

Les élèves seront encadrés par deux enseignants, Mme BUSSAT, M. SIMOES GIL ou M. YOGA et un intervenant diplômé en voile : M. Edouard HERIPRET.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage et pour les 3 sorties « Voile ».

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles comprend le transport en bus, l'hébergement, les repas et les activités ainsi qu'une assurance.

La participation des familles s'élève à 28 700 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 28 700 KES pour chacune des 3 sorties.

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

### **5-10 Projet de voyage : activités de Pleine Nature à SAGANA**

Le projet Activités de Pleine Nature est proposé dans le cadre des AES par M. YOGA pour 30 élèves possibles de la 6<sup>ème</sup> à la terminale.

Le projet se déroulera au Saga wilderness Savage.

- les samedi 2 et dimanche 3 février
- les samedi 8 et dimanche 9 juin

Les élèves seront encadrés par M. YOGA.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage et pour les 2 sorties «APN ».

Pour : 12 Abstention : 2 Contre : 2

La participation des familles comprend le transport en bus, l'hébergement, les repas et les activités ainsi qu'une assurance.

La participation des familles s'élève à 15 700 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 15 700 KES pour chacune des 2 sorties.

Pour : 12 Abstention : 2 Contre : 2

### **5-11 Projet de formation des délégués de classe – élus Conseil de la Vie Collégienne et au Conseil de la Vie Lycéenne**

La formation est proposée par Madame Anne FRICOT, CPE, à tous les élèves délégués de classe, élus au CVC et au CVL soit 47 élèves.

Elle se déroule les samedi 24 et dimanche 25 novembre au Lukenya Getaway

Cette formation s'intègre dans les objectifs d'éducation à la citoyenneté et du parcours élève et est à ce titre intégralement prise en charge par le lycée. Aucune contribution n'est ainsi demandée aux familles.

Les élèves seront accompagnés par Mme FRICOT et trois autres enseignants.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

### **5.12 Projet de voyage : classe écocitoyenne 5<sup>ème</sup>**

Le projet est proposé pour deux classes de 5<sup>ème</sup>. Il se déroulera à Mukutan danset aux alentours de la réserve de Gallman du 02/04/2019 au 05/04/2019.

Les élèves seront encadrés par Mme DESCHAMPS Florange (documentaliste), M. SIMOES Gil John (professeur EPS), M. BASTIAN Thierry (professeur de SPC – Technologie et professeur principal des 5eme A) et Mme TOUAITAHUATA Heiani (professeur de SVT et responsable du projet).

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles s'élève à 20 000 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 20 000 KES

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0



### 5-13 Projet de voyage : sites de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale pour les élèves de 3<sup>ème</sup> de la SIB

Le projet est proposé pour les 6 élèves de 3<sup>ème</sup> inscrits en Section Internationale Britannique. Il prévoit la visite de sites datant de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Le projet se déroulera dans les Taita Hills du 23 au 25 novembre

Le voyage se déroulera par train depuis Nairobi, avec deux hébergements au Sarova des Taita Hills.

Les élèves seront encadrés par Mme Rebecca SCOTT et Madame Marie GATHURU.

Vote sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles s'élève à 15 500 KES / participant par sortie.

Vote sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant de 15 500 KES

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

### 5.14 GECKO Games

Le projet des GECKO GAMES est un projet régional soutenu par l'AEFE et organisé par le lycée français de Tananarive du 14 au 20 avril 2019 à Madagascar.

Mme BUSSAT, coordonnatrice de discipline, souhaite inscrire deux équipes de rugby :

- Une équipe de filles de 9 joueuses
- Une équipe de garçons entre 9 et 12 joueurs

Les élèves seront encadrés par trois accompagnateurs : les coaches David ORATA et Papy YOGA qui entraîneront les équipes avant la compétition et Ariane RECIZAC en tant qu'accompagnatrice.

La plaquette de présentation et d'inscription a été réceptionnée le 7 novembre, un calcul fin des coûts n'a pas été possible.

L'évocation de ce projet entraîne un long débat dont certains points peuvent être résumés ainsi :

- les parents ont régulièrement exprimé leur souhait de voir l'établissement organiser davantage de voyages pédagogiques car ils en perçoivent tout l'intérêt
- tout le monde est attaché au principe de la participation de tous les élèves lorsqu'il s'agit d'un projet de classe, aucun élève n'a d'ailleurs dans l'établissement été privé d'un voyage pour des raisons financières
- le comité de gestion ayant demandé à ce que le budget général ne soit pas sollicité pour des aides individuelles, le surcoût de 600 KES ajouté à chaque participation permet, pour le séjours au Kenya, de compenser certaines difficultés éventuelles
- concernant les voyages en dehors du Kenya, les coûts sont naturellement plus élevés, ils sont difficiles à faire baisser en raison du coût élevé de billets d'avion.  
La position du comité de gestion, présentée par M. POUSSARD, qui consiste à rendre responsable l'organisateur du voyage de la garantie de la participation de tous et donc de la recherche de solutions alternatives de financement n'est pas de nature à encourager les enseignants à présenter des projets. Le Directeur du primaire et le Proviseur ont déjà remercié les enseignants pour l'énergie qu'ils déploient à l'occasion de la préparation des projets et pour l'énergie qu'ils déploient durant l'accompagnement des élèves. Cet engagement déjà important ne peut être doublé de la responsabilité du financement de la part éventuelle dont certains parents ne pourraient s'acquitter.
- Dans le cas des compétitions sportives, la notion de groupe de classe n'existe pas. Par contre les élèves représentent l'établissement dont ils portent les couleurs. Liza Kate BILLONG, représentante des élèves fait remarquer que le LDD est habituellement représenté dans les différentes rencontres sportives et figure parmi les établissements habitués à monter sur les podiums.
- Madame MOREAU, représentante élue des parents invite le comité de gestion à revoir sa position afin de prévoir une contribution partielle du budget général afin de soulager les familles.

- Le Proviseur rappelle que des choix ont été faits afin de privilégier les voyages pédagogiques au Kenya ou au sein de la zone élargie AAO et Océan Indien. Malheureusement le prix des billets d'avion est élevé.

Après de longs échanges et l'analyse de plusieurs options, dont la non inscription du LDD aux GECKO GAMES, les membres du CE font le choix de maintenir ce projet.

Vote (13 voix) sur l'autorisation de principe de ce voyage

Pour : 11 Abstention : 1 Contre : 1

La participation des familles s'élève à 100 000 KES / participant par sortie.

Le représentant du comité de gestion se propose de solliciter des sponsors éventuels, l'équipe des enseignants entamera des démarches auprès des compagnies aériennes et proposera des actions de financement. Le comité de gestion inscrit une nouvelle réflexion à son agenda.

Vote (13 voix) sur l'autorisation de demander une participation financière d'un montant maximal de 100 000 KES

Pour : 6 Abstention : 6 Contre : 1

### 7-1/ Questions diverses

Aucune question n'a été posée préalablement à la réunion.

Mme MOREAU transmet néanmoins une question d'un parent qui s'étonne que les casquettes soient obligatoires en EPS au primaire et pas au secondaire. La Direction va évoquer ce point avec les enseignants d'EPS tout en rappelant que le changement de structure scolaire et l'entrée au collège est aussi un moment de responsabilisation individuelle plus fort.

Monsieur le Proviseur indique que les prochaines réunions du Conseil d'établissement sont prévues les 4 avril et 15 juin.

Il remercie les participants et clôt la séance à 19h20.

Le Proviseur, Président  
Yvan SCHMITT



Le secrétaire de séance  
Antoine KOPP

